

RANDO de château à château de Pierre-Percée à Blâmont





**DEPARTS
au choix**

Pierre-Percée : 7h00  20 km

Badonviller : 8h10  15 km

Neuviller les Badonviller : 9h25  12 km

Halloville : 11h00  7 km

Barbas : 11h40  5 km

ARRIVEE

Blâmont : 13h00*

**Le covoiturage est vivement conseillé.
Une navette sera mise en place pour le retour
uniquement pour les chauffeurs après le repas.*

La Communauté de Communes
de la Vezouze
vous propose de venir découvrir
son territoire au travers d'une
randonnée (20 km, 15 km, 12 km,
7 et 5 km) et des saveurs du terroir.

Le guide d'accueil touristique nouvellement
édité sera remis à chaque participant.

**SAMEDI
13 sept. 2014**

Inscription obligatoire
à retourner avant le 09 sept. 2014

Apéro offert
Assiette campagnarde 10 €
Visite du château de BLAMONT
Marché des saveurs du terroir

Pour tous renseignements et inscriptions :
contacter la Communauté de Communes
de la Vezouze au 03.83.42.46.46



DEROULEMENT DE LA JOURNEE du samedi 13 sept. 2014

Participants : Cette randonnée pédestre est accessible à tous sans limite d'âge (sauf contre-indication médicale), et à faire suivant son rythme. L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé. Les mineurs devront être accompagnés. Cette randonnée aura lieu par n'importe quel temps. Les chiens sont à tenir en laisse. En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée. Les randonneurs doivent respecter le code de la route.

Ravitaillements : Une collation sera offerte (brioche, café, thé, eau) sur la commune de Neuville-les-Badonviller) pour les randonneurs venant de Pierre-Percée et Badonviller.

Le repas proposé à Blâmont est une assiette campagnarde composée de charcuteries (EARL Fagnot, Ferme du porc qui dore), de fromages (Les fromageries de Blâmont, la fromagerie de la Meix) et d'un dessert (Pâtisserie Lecerf).

Parcours : Ce sentier linéaire du Château de Pierre-Percée au Château de Blâmont totalise une distance de 20 km (balisage croix bleu). Il est proposé plusieurs départs. Il est demandé à chaque participant d'arriver 10 minutes avant le rassemblement pour l'étape.

COMMUNE	Lieu	Horaire de RDV	Horaire départ
PIERRE-PERCEE	Château	6h50	7h00
BADONVILLER	Place du marché	8h00	8h10
NEUVILLER-LES-BADONVILLER	Devant l'église	9h15	9h25
HALLOVILLE	Abri bus	10h50	11h00
BARBAS	2 ^{ème} fontaine à gauche en direction de Nonhigny	11h30	11h40

Un référent (personne munie d'un gilet fluo) sera présent à chaque départ.

Le covoiturage est vivement recommandé. Le retour par navette (véhicules 9 places) sera possible pour les chauffeurs qui pourront ainsi revenir récupérer des personnes. Il se fera après le repas.

Bonus : La Communauté de Communes lance officiellement la communication sur le guide d'accueil touristique lors de cette journée et offre en avant-première à chaque participant ce livret. Décliné en 5 thèmes : nature, architecture, histoire, savoir-faire et détente, cette brochure apporte une offre complète et attractive pour les curieux et les gourmands. Elle s'adresse aussi bien à la population locale qu'aux visiteurs.

La promotion touristique du territoire se fera au travers du repas mais également par la mise en place d'un marché de producteurs qui vous réveilleront les papilles. Il sera possible également de visiter le château de Blâmont.

Pratique : numéro de téléphone portable joignable durant la randonnée : 06.35.31.33.65

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VEZOUE**

38 rue de la Voise BP 08 54450 BLÂMONT

Avant le **mardi 09 septembre 2014** – 03.83.42.46.46

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

RANDONNEE

Nombre de marcheurs =

Heure de départ retenue (*cochez la case correspondante*)

7h00

Pierre-
Percée

8h10

Badonviller

9h25

Neuviller-les
Badonviller

11h00

Halloville

11h40

Barbas

REPAS

Nombre de personnes =

(Il est possible de ne prendre que le repas sans faire la randonnée)

Repas :x 10 € (adultes) =

.....x 5 € (- de 12 ans) =

TOTAL =

Règlement à l'ordre de la Communauté de Communes de la Vezouze

Retour du chauffeur par navette

(*Cochez la case si-besoin*)